

RECouvreMENT JUDICIAIRE DES CREANCES COMMERCIALES

LE 4 JUIN 2015, DE 10 H A 17 H

OBJECTIFS

TARIF PAR PARTICIPANT : 900 EUROS HT
(1.080,00 EUROS TTC)

PUBLIC CONCERNE

- ✓ Responsables et collaborateurs des services de crédit management et de directions financières
- ✓ Chargés de recouvrement
- ✓ Responsables et collaborateurs des services juridiques
- ✓ Responsables comptables en charge du poste clients

- ✓ Se mettre à jour des dernières réformes
- ✓ Connaître les principales notions juridiques et les juridictions
- ✓ Mettre à jour ses CGV
- ✓ Définir une stratégie judiciaire
- ✓ Choisir la procédure la plus adaptée
- ✓ Prendre des mesures conservatoires adaptées
- ✓ Savoir collaborer avec votre avocat et votre huissier
- ✓ Optimiser les coûts

INTERVENANT

Maître Marie Perrazi,
Avocate au Barreau de Paris
Associée responsable du département
Recouvrement et Gestion du risque clients du
cabinet Touzet Bocquet & associés

LIEU

Cabinet Touzet Bocquet & associés
7, avenue de la Grande Armée
75116 Paris
Metro Charles de Gaulle-Etoile (lignes 1, 2, 6, rer A)

PROGRAMME

1 - PRESENTATION DU SYSTEME JUDICIAIRE

- Les particularités du système et du débat judiciaire
- Les juridictions civiles et commerciales
- L'appel
- Les juridictions administratives

2 - OBTENTION D'UN TITRE EXECUTOIRE

- Le titre exécutoire
- Les différentes procédures d'obtention du titre devant les juridictions
- Les procédures européennes de recouvrement
- Les demandes à formuler devant la juridiction

3 - STRATEGIE JUDICIAIRE

- Eléments de stratégie contentieuse
- Les principales réactions du débiteur
- Les demandes complémentaires liées à un texte d'ordre public économique

4 - INTERACTION ENTRE LES DIFFERENTS INTERVENANTS

- Schéma général des acteurs du recouvrement
- Mieux appréhender l'intervention de l'avocat: mission, rôle en matière de recouvrement, coût, acte d'avocat
- Mieux appréhender l'intervention de l'huissier: mission, coût

5 - GARANTIES ET MESURES CONSERVATOIRES

- Anticiper les difficultés économiques pour prendre des garanties utiles
- La caution
- La garantie autonome
- La délégation de paiement
- Le gage
- Le nantissement conventionnel
- L'hypothèque conventionnelle et l'hypothèque judiciaire
- Les règles communes aux mesures conservatoires,...

6 - EXECUTION DE LA DECISION

- L'exécution amiable
- L'exécution forcée

Chaque thème est illustré par plusieurs cas pratiques et jeux de rôle.
Possibilité de soumettre vos propres cas et questions au groupe.

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA FORMATION

RECOUVREMENT JUDICIAIRE DES CREANCES COMMERCIALES

LE 4 JUIN 2015

DE 10 HEURES A 17 HEURES

ENTREPRISE	PARTICIPANTS		
	NOMS	PRENOMS	FONCTIONS
NOM DE L'ENTREPRISE :
REPRESENTANT :
EMAIL :
ADRESSE :
CODE POSTAL : VILLE :
TELEPHONE :

POUR PLUS DE PARTICIPANTS, NOUS CONTACTER

BULLETIN A RETOURNER PAR COURRIER,
TELECOPIE OU EMAIL A :

Cabinet Touzet Bocquet & associés
7, avenue de la Grande Armée
75116 Paris
Tel : 01.56.26.00.00
Fax : 01.56.26.68.00
Email : cabinet@touzet-bocquet.com

Votre inscription définitive sera enregistrée dès réception du règlement, d'un montant de **1.080,00 euros TTC**, libellé à l'ordre du cabinet Touzet Bocquet & associés.

Une facture acquittée ainsi qu'une convention de formation vous seront alors adressées.

Toute annulation formulée moins de 15 jours avant la date de la formation sera facturée.

Date:

SIGNATURE ET
CACHET DE L'ENTREPRISE